

**« Travail sur la notion de compétences »  
Et Interviews avec des professionnels**

3) Former des groupes de travail (7–11 groupes de métier, maximum 5 personnes) : avoir une diversité de métiers et des groupes équilibrés (ne pas avoir un 1 ou 2 étudiants isolés, sinon les envoyer dans d'autres groupes), ne pas avoir 3 groupes d'un même métier, etc.

**Bien noter la répartition des groupes (nom et prénom) et des métiers choisis.**

4) Mise au travail des groupes sur la thématique **NOTION DE COMPETENCES**

**Objectif / thématique :**

Ce TD vise à faire réfléchir l'étudiant sur les compétences requises pour l'exercice de leur métier, et sur les complémentarités entre formation universitaire, expérience personnelle et professionnelle pour assurer l'insertion professionnelle. Ce TD constitue une sorte d'initiation au « Portefeuille d'Expériences et de Compétences », enseignement à partir de la L2. **Les étudiants doivent notamment se familiariser avec 2 idées :**

- 1) Le diplôme qu'ils présenteront à leur employeur potentiel sera le même que beaucoup d'autres étudiants/candidats. Ce qui différenciera chacun sera les compétences transversales ou spécifiques qu'ils tirent à la fois de leurs expériences universitaires, professionnelles, personnelles, et leurs atouts personnels... De plus en plus (surtout) dans le privé, **les CVs demandés sont construits sur la base des compétences présentées par le candidat**, plutôt que sur leur cursus académique et la liste des diplômes obtenus. Il est par conséquent indispensable de savoir identifier et caractériser ces compétences.
- 2) Les compétences personnelles identifiées doivent être mises en parallèle avec les exigences, contraintes, spécificités d'un emploi ou poste précis. Ainsi, différents aspects seront mis en avant selon l'emploi ciblé, et ce travail de ciblage est essentiel.

Durant le TD, il s'agit d'expliquer ces différentes notions (voir fiches, avec exemples, etc...) et d'engager un travail individuel, que l'étudiant pourra utilement intégrer dans son dossier PPE. Le but est de faire réfléchir les étudiants sur les compétences à construire pour assurer leur employabilité. La construction de ces compétences n'est pas que du ressort de l'université et des enseignants - c'est une démarche active de construction personnelle, et toute expérience est bonne à prendre et doit être valorisée. Dans le cadre du métier sur lequel il a travaillé, chaque étudiant est invité à travailler sur :

1. Les compétences que la formation universitaire peut apporter (compétences professionnelles, scientifiques, méthodologiques, linguistiques, informatiques etc.) ;
2. Les compétences apportées par les expériences professionnelles (stages en entreprise, jobs d'été, etc.) ;

3. Les compétences apportées par les expériences personnelles (loisirs sportifs, artistiques, hobbies, engagement associatif, politique, humanitaire) ;
4. Les atouts personnels (personnalité, centres d'intérêts, valeurs, points forts).

Présentation du thème de travail : **ENTRETIENS AVEC UN PRO (x2)**

**Objectif / thématique :**

Le principe est d'obtenir **au moins deux interviews de qualité**, idéalement **une première avec un professionnel exerçant le métier** sur lequel le groupe travaille, et **une seconde avec une personne occupant un poste « gravitant autour »**, comme par exemple un supérieur hiérarchique, un corps de métier avec lequel il y a une collaboration régulière, etc. (par exemple un enseignant EPS et un principal de collège, un maître-nageur et un responsable de piscine, un professeur d'APA et un kiné ou médecin, etc.). Lorsque l'entretien concerne ces personnes gravitant autour du métier ciblé, elles ne doivent pas être incitées à parler de leur propre métier, mais du métier ciblé, à partir de leur point de vue (ses attentes, les interactions qui existent, la complémentarité, etc.)

On peut insister sur le fait que rechercher une interview c'est :

1. identifier les contacts à prendre ;
2. préparer un questionnement pertinent ;
3. savoir se présenter et faire accepter sa demande de rendez-vous.

**Ils pourront notamment s'appuyer sur la fiche « Interviews » (mise en ligne sur l'ENT).**

L'objectif est de les sortir de l'enceinte de l'université et de confronter les représentations encore abstraites et théoriques des étudiants à celles des Professionnels avec leur vécu, leur expérience, leurs ressentis, leur quotidien, leur carrière, leurs satisfactions/ insatisfactions, etc. L'enseignant doit inciter les étudiants à travailler spécifiquement cet aspect, et à préparer les questions de l'interview dans ce sens. L'enseignant peut à ce niveau chercher à pointer comment le contact avec le professionnel a pu faire évoluer les représentations initiales des étudiants.

**Il est demandé aux étudiants de retranscrire les entretiens en intégralité !**